

Enseignement/apprentissage précoce du français langue étrangère en Algérie : pour quoi faire ?

Ouafa MEDJAOUI

Doctorante à l'Université Mohamed Ben Ahmed d'Oran 2

ملخص

التوجه نحو التعليم المبكر للغات الأجنبية وخاصة اللغة الفرنسي في مؤسسات القطاع الخاص مثل دور الحضانة ورياض الأطفال أو في الدروس الخصوصية التي يقدمها الأفراد خارج الإطار النظامي يعكس مطالب اجتماعية جديدة وتوقعات جديدة من المتعلمين حول تعلم اللغات الأجنبية المتمثلة في تطوير الكفاءة التواصلية باللغة المعنية. المدرسة الجزائرية فشلت في الاستجابة لهته الاحتياجات على الرغم من مختلف الإصلاحات التي عرفها القطاع في السنوات الأخيرة.

إذا عرفنا الآن أهمية المكاسب والفائدة لهذه الممارسة الجديدة المبتكرة فمن الأهم معرفة ما الهدف أو الأهداف المرجو تحقيقها من تعلم لغة ثانية أو اللغة الأجنبية في سن مبكرة. فتحديد مسبق لهته الأهداف ضروري. لأنها هي التي تحدد الأسلوب الأنجع من أجل تعليم فعال. إذا ما الهدف من تدريس اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في مجتمع جزائري غني ومتنوع وغير متجانس؟

Résumé :

Une orientation vers l'enseignement précoce des langues étrangères et en particulier le français langue étrangère dans les établissements préscolaires du secteur privé : crèches, jardins d'enfants, ou encore dans des cours particuliers, assurés par des particuliers, témoigne des nouvelles exigences sociales et des nouvelles attentes des apprenants quant à l'apprentissage des langues étrangères : développer une compétence de communication dans la langue en question ; auxquelles l'école algérienne n'a pas pu répondre malgré les multiples réformes qu'elle a connues.

Si nous savons désormais pourquoi un tel intérêt est porté pour cette pratique nouvelle et innovante, il est déterminant pour sa réussite de savoir pour quoi faire. *Apprendre une deuxième langue, langue dite étrangère à un âge précoce pour quoi faire ? Cette question de la finalité est essentielle parce que ceux sont les objectifs qui conditionnent le choix méthodologique.* Quel(s) objectif(s) doit on définir pour un enseignement du français langue étrangère dans un contexte algérien aussi riche que varié et hétérogène ?

Abstract

An orientation into the early teaching of the foreign languages, in particular French foreign language in the pre-school establishments of the private sector cribs, nursery schools, or in private lessons; ensured by individuals testifies to the new social requirements, and new waiting's of learning as for the training from the foreign languages: to develop a competence of

communication in the language in question. The Algerian school could not answer in spite of the multiple reforms that she knew. If we know from now on, why such an interest is carried for this practice new and innovating, it is determining for its success of knowing what to make.

To learn a second language, language known as foreign at an early age for what to make? This question of the finality is essential because those are the objectives, which condition the methodological choice. Which(S) objective(S) has one to define for a teaching of French foreign language in an Algerian context as rich as varied and heterogeneous?

En occident, et en Europe en particulier, l'enseignement précoce des langues étrangères a fait son apparition il y a plus de trente ans. Il se caractérise par une grande variété de projets et d'initiatives, dans la mesure où il se réalise dans un cadre éducatif non obligatoire et non systématique et dans des institutions diverses (écoles publiques ou privées, alliances françaises, centres d'éveil aux langues, etc....).il a fait couler beaucoup d'encre en faisant l'objet d'étude de beaucoup de recherches et de nombreuses réflexions.

En Algérie, un enseignement précoce des langues étrangères, et du français langue étrangère en particulier, commence à prendre de l'ampleur. D'une manière officieuse et informelle, nous assistons à l'installation d'un enseignement du français langue étrangère à des enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge scolaire dans la majorité des établissements préscolaires privés (crèches, jardins d'enfants, et écoles privées de langues ou encore dans des cours particuliers organisés par des particuliers en dehors des institutions éducatives). Cela semble une conséquence à une exigence sociale qui s'est manifestée chez des parents des jeunes enfants n'ayant pas encore atteint l'âge scolaire (enfants âgés entre 3 et 5ans). Des pratiques officieuses et informelles que le ministère de tutelle n'interdit pas mais n'encourage pas non plus.

Interrogés sur les causes de cette orientation vers l'enseignement précoce du français langue étrangère ; sachant que l'école algérienne assure l'enseignement de cette langue dès l'école primaire (à partir de la troisième année du cursus scolaire de l'enfant, dès l'âge de 8 – 9ans) ; des parents d'élève interrogés, déclarent que les objectifs institutionnels ne satisfassent pas leurs attentes en matière d'apprentissage de la langue française. Alors qu'un enseignement/apprentissage des langues dès le plus jeune âge ne peut être que bénéfique pour les enfants.

En effet, l'Algérie qui, de par sa politique linguistique adoptée dès son indépendance, encourageait un monolinguisme avec lequel elle visait récupérer l'identité et la culture algériennes tant réprimées durant la période coloniale. À travers l'arabisation du système scolaire, l'Algérie concrétisait sa politique linguistique en faisant de l'arabe non seulement une langue nationale et officielle mais aussi la langue de l'enseignement pour remplacer ainsi la langue française qui a continué à servir comme langue de l'école jusqu'au 1974. Pendant plus de trente ans, cette politique linguistique a beaucoup nui à la politique éducative du pays ; en particulier en ce qui concerne le statut des langues étrangères et leur enseignement en générant beaucoup de problèmes quant à la maîtrise de celles-ci qui restent, en dépit de tout, un atout de la réussite scolaire des apprenants. C'est ainsi que l'école est restée impuissante dans la formation linguistique des adolescents, qui après sept ou huit ans passées dans l'apprentissage de la langue étrangère, à raison de trois ou quatre heures par semaine, restent incapables de mener une conversation courante et correcte dans la langue en question.

Depuis une vingtaine d'années, ayant compris l'importance des langues étrangères à grande diffusion, l'Algérie essaye de revoir sa

politique éducative et en conséquence, une nouvelle réforme est entreprise pour améliorer la qualité de l'instruction nationale.

Nous lisons dans les textes de la nouvelle loi d'orientation sur l'éducation nationale que la maîtrise des langues étrangères *de grande diffusion* est désormais indispensable pour pouvoir participer effectivement et efficacement aux échanges interculturels et accéder directement aux connaissances universelles. Ainsi, *l'introduction précoce du plurilinguisme* devient un atout indispensable pour intégrer l'interculturalité.

Malgré les différentes réformes éducatives, on est resté incapable de répondre aux nouvelles attentes des apprenants et aux nouvelles exigences sociales en matière d'enseignement des langues étrangères. L'opinion publique algérienne juge l'enseignement du français langue étrangère inefficace car il ne permet pas de développer la compétence de communication dans la langue cible. Les parents de divers niveaux d'instruction sont très exigeants par rapport à la nécessité et l'importance de l'apprentissage des langues étrangères à leurs enfants, en particulier le français. Ils sont tous conscients que le fait de commencer l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère dès le plus jeune âge ne peut être que bénéfique pour les enfants.

À partir de là il nous a semblé utile de mener une réflexion sur les représentations des parents et des praticiens concernant l'apprentissage des langues étrangères pour des enfants en bas âge, leur attentes et la valeur qu'ils accordent à une langue comme le français (qui a un statut bien particulier en Algérie) par rapport à d'autres langues comme l'anglais.

Cette réflexion nous a permis de repenser les objectifs institutionnels assignés à l'enseignement du français langue étrangère ;

introduit désormais précocement, dès la troisième année primaire, au lieu de la quatrième année ; par rapport aux attentes sociales. Et de corriger les confusions liées à ce qu'on appelle enseignement précoce des langues étrangères pour en donner une définition précise, claire et savante.

Ces points mis au clair, vont nous permettre de développer des réflexions plus précises sur ce que doit ou ce que doivent être le ou les objectifs d'une telle pratique dans le contexte scolaire ou préscolaire en Algérie.

Pour vérifier ces réflexions, il nous a semblé intéressant de mettre en place un double dispositif de recherche ; à la fois dans le secteur public, pour une analyse des écarts par rapport aux attentes et aux objectifs institutionnels auprès des enfants chez qui nous pouvons pressentir une « fragilité » ; et en parallèle, dans le secteur privé, dans des établissements préscolaires, là où **on** a décidé de dispenser l'enseignement du français *langue*, dite *étrangère* ; pour une analyse des représentations et des attentes qui nourrissent une telle pratique.

Notre approche comparative, s'articulera autour des points suivants :

- Une analyse des attendus institutionnels à partir de la nouvelle loi d'orientation (2008) qui a donné lieu à des réformes sur le système éducatif algérien, en matière de politique éducative ;

- Une analyse de la situation actuelle d'enseignement du FLE, dans les établissements scolaires dans deux différentes régions du pays par la présentation des résultats d'une étude comparative effectuée dans de deux contextes d'enseignement différents choisis, à chaque fois, dans la même région mais dans deux zones différentes : une zone urbaine dite zone favorisée et l'autre rurale dite zone défavorisée. Cette comparaison nous a permis de distinguer les écarts entre les attendus institutionnels et la situation réelle d'un côté ; et les écarts entre les contextes d'apprentissage dans les différentes zones enquêtées.
- Le troisième point de notre réflexion sera l'analyse des représentations, d'abord des parents d'élèves en suite celle des enseignants de français langue étrangère sur la question de l'enseignement précoce du français langue étrangère.

Les responsables politiques en Algérie, depuis plus de 15 ans maintenant, ont pris conscience qu'enseigner les langues étrangères *précocement* est devenu un préalable à toute évolution institutionnelle.

Cette prise de conscience a été exprimée dans les réflexions suivantes que nous lisons dans le Bulletin officiel de l'éducation nationale de février 2008^[1], numéro spécial dédié à la publication de la nouvelle loi d'orientation sur l'éducation nationale :

« Le monolinguisme, ne peut contribuer au développent du pays. Il ne permet l'ouverture sur le monde, ni l'accès aux savoir et aux connaissances scientifiques élaborés ailleurs empêche ainsi l'établissement d'un dialogue fécond avec les autres cultures et civilisations. »

« La maîtrise de langues étrangères de grande diffusion est indispensable pour participer effectivement et efficacement aux échanges interculturels et accéder directement aux connaissances universelles. »

« L'introduction du plurilinguisme à un âge précoce est reconnue par la plupart des pays, notamment au Maghreb et presque dans tous les pays arabes, comme un atout indispensable pour réussir dans le monde de demain.

Suite à ces considérations des réformes ont été mise en place quant à la nouvelle politique éducative algérienne. Il a été décidé alors, que l'école doit :

« Développer l'enseignement des langues étrangères afin que l'élève algérien maîtrise réellement, au terme de l'enseignement fondamental (qui s'étale sur une durée de 9 ans : 5ans d'enseignement primaire et 4 ans d'enseignement moyen), aux moins deux langues étrangères entant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères. »^[2]

Cette décision a engendré donc l'introduction de l'enseignement du français langue étrangère précocement ; dès la troisième année primaire c'est-à-dire dès l'âge de huit ans ; après deux ans de la scolarisation de l'enfant.

Mais les résultats d'une étude comparative que nous avons menée et qui a touché 203^[3] élèves de la 5^oannée fondamentale; répartis sur huit

classes choisies en fonction de l'appartenance géographique (zone rurale ou zone urbaine), appartenance socioculturelle ; dans le but de vérifier les suites des réformes en matière d'enseignement du français langue étrangère dans le système éducatif algérien visant à améliorer la maîtrise de la langue en l'introduisant précocement dans le cursus scolaire de l'enfant, nous ont révélé des écarts à différents niveaux.

D'abord des écarts par rapports aux attendus institutionnels et par rapport aux profils d'entrées et aux profils de sorties décrits dans les programmes et les curricula de français langue étrangère. Ces curricula stipulent que l'enseignement de la langue française doit conférer à l'élève une compétence de base, à l'issue de l'école primaire, dans les domaines de la communication écrite et orale. En d'autres termes : « l'acquisition d'un niveau seuil linguistique irréversible »^[4]

Or les résultats que nous avons enregistrés révèlent un taux d'échec de 89.66% contre, seulement, 10.34% de réussite^[5] ; ce qui correspond à 182 élèves en difficulté sur les 203 élèves enquêtés dans les différentes zones en particulier dans le domaine de la communication écrite.

Puis, des écarts frappants dans les résultats obtenus, liés à la diversité des caractéristiques des contextes socioculturels. Comme l'indiquent les résultats enregistrés sur le tableau ci- dessous, les plus grandes difficultés sont enregistrées dans les zones rurales avec des taux d'échec toujours plus supérieurs aux résultats enregistrés dans les zones urbaines.

	Résultat zone rurale Taux d'échec	Résultat zone urbaine Taux d'échec
Compréhension écrite	37.55%	23.75%

Fonctionnement de la langue	64.42%	61.68%
Production écrite	96.15%	78.75%

*Les résultats obtenus ont été analysés en fonction
de nombre de réponses obtenues*

Ce qui nous amène à dire que même en avançant l'âge de l'enseignement du français langue étrangère la situation d'apprentissage en classe n'est pas naturelle, elle est régit par des routines scolaires, construits sur des représentations partagées entre les partenaires des rôles que doit remplir chacun d'entre eux. Et donc l'enseignement était inefficace avec des variables d'un contexte à l'autre.

Donc, l'enseignement précoce du français langue étrangère n'est pas une simple introduction avancée de quelques années dans le cursus scolaire de l'enfant. C'est une pratique nouvelle et innovante. C'est pourquoi, avant tout, il faut poser clairement les caractéristiques de cette pratique et les problèmes qu'elle soulève.

Le troisième point que nous abordons est à notre avis un facteur important qui déterminerait le choix des objectifs d'un enseignement précoce du français langue étrangère. Des recherches en milieu scolaire, lient les attitudes et les représentations au désir d'apprendre les langues, et à la réussite ou à l'échec de cet apprentissage.

Notre corpus d'analyse regroupe une quarantaine de parents d'élèves issus de deux milieux différents dans la même région : une zone urbaine, une zone rurale.

Suite à l'analyse des questionnaires que nous leur avons soumis, nous avons pu dégager les points suivants :

1- Deux contextes linguistiques différents

- Quelle(s) langue(s) parlez- vous dans votre entourage ?

	Zone urbaine	Zone rurale
Arabe classique	0%	4.54%
Arabe dialectal	83.33%	95.45%
Français	16.66	0%

- Utilisez-vous le français dans votre parler quotidien ?

	Zone urbaine	Zone rurale
Oui	44.44%	0%
Non	16.66%	36.36
Rarement	38.88	63.64

Les résultats présentés dans ce tableau nous permettent de dire que nous sommes devant deux contextes linguistiques et culturels différents au sein d'un même espace géographique. Cela témoigne d'une hétérogénéité du public apprenant et donc hétérogénéité des contextes d'enseignement ce qui peut expliquer les écarts enregistrés dans le niveau d'acquisition de la langue française entre les différentes régions.

2- Statut particulier du français dans le contexte étudié

- Pensez-vous que l'enseignement du français langue étrangère est :

	Zone urbaine	Zone rurale
Indispensable	99%	72.70%
Inutile	1%	27.30%

Les justifications apportées par rapport à cette question ont été que la langue est d'abord un atout indispensable pour la réussite dans l'avenir pour le petit enfant. C'est la langue de la science et la technologie.

3- Efficacité de l'enseignement du français langue étrangère

- Pensez-vous que l'enseignement du français langue étrangère à l'école est réussi ?

	Zone urbaine	Zone rurale
Oui	33.33%	86.40%
Non	66.67%	13.60%

- Qu'est ce que vous attendez de l'enseignement du français à l'école ?

Pour cette question, les avis se sont accordés sur ce point dans les deux zones enquêtées : une maîtrise parfaite de cette langue très utile dans la vie et pour l'avenir des enfants dans le monde d'aujourd'hui, à l'oral comme à l'écrit.

4- Représentations parentales sur l'enseignement précoce du français

- Que pensez-vous de l'enseignement du français langue étrangère dès le préscolaire ?

	Zone urbaine	Zone rurale
Pour	94.40%	50%
Sans avis	05.60%	0%
Contre	0%	50%

Pour les 50% des avis qui sont contre l'enseignement précoce du français justifient leur point de vue par les points suivants :

- la priorité est à la langue arabe *langue maternelle* !

- est inutile, car la langue n'existe pas dans le quotidien des enfants
- les enfants ne peuvent pas apprendre deux langues à la fois, chose qui peut provoquer un blocage chez les enfants.

Pour ceux qui ont répondu favorablement à la question, pensent que c'est une bonne chose, ils apprécient l'idée.

L'inefficacité de l'enseignement du français dans les écoles qui, malgré les dernières réformes, n'arrivent pas à répondre aux nouvelles exigences sociales, et aux nouvelles attentes des apprenants : développer une compétence de communication dans la langue en question. Ainsi qu'une prise de conscience que le fait de commencer cet apprentissage dès le plus jeune âge permettrait une meilleure maîtrise de la langue étrangère. Ces convictions, semblent, derrière cette nouvelle orientation vers l'enseignement précoce du français langue étrangère.

Quels sont alors, les processus qui rentrent en jeu quand l'enfant va grandir en découvrant une autre langue que celle qu'il parle dans son milieu familial qui a une représentation mono culturelle, donc monolingue ?

Nous devons là, partir de l'impact de sa langue maternelle (sa langue grégaire), comme le précise H.TROCME-FABRE dans l'entretien « J'apprends, donc je suis », publié dans un numéro spécial du *Le Français dans le Monde*, pour tenter de comprendre ce que peut faire et ce que peut être un deuxième idiome pour un jeune cerveau qui apprend à organiser le monde et ses relations à l'environnement. »^[6]

La langue étrangère pour un enfant en pleine construction est apport d'informations nouvelles et différentes. Pour lui, la langue n'est pas une fin en soi, mais un moyen vers des fins. Elle est alors un élément qui doit s'intégrer dans son développement global.

D'où l'importance de l'âge dans le processus d'enseignement/apprentissage des langues, qui oppose enfant et adulte.

L'adulte qui aborde une langue étrangère, a déjà sa vision du monde. Sa perception se fait à travers la grille de sa langue maternelle et de sa culture. Ce qui peut expliquer les nombreuses interférences, tant sur le plan phonologique que syntaxique ou culturel.

L'adulte redoute l'erreur et le ridicule et donc de prendre la parole, car il accorde une très grande importance de l'image qu'il peut donner de lui-même, ce qui entrave l'apprentissage. Tandis que l'enfant, semble posséder, en plus de sa faible timidité et son très fort besoin de communication, des capacités d'acquisition beaucoup plus importantes et plus malléables que ceux de l'adulte au plan fonctionnel. En outre, la psychologie du développement a démontré que l'enfant possède des potentialités d'acquisition des langues très considérables qui se mettent en place par la compétence de communication. Nous citons dans ce sens le docteur Penfield :

« Le cerveau d'un enfant est plastique. Le cerveau d'un adulte est habituellement inférieur à celui de l'enfant en ce qui concerne le langage. »^[7]

Cette période est caractérisée par une grande souplesse du cerveau, et surtout des organes phonatoires. La capacité de mémorisation est très forte. Nous citons encore une fois Penfield :

« Il existe une horloge biologique aussi bien pour le cerveau que pour les glandes de l'enfant. Lorsque l'étude d'une langue est entreprise pour la première fois pendant la deuxième décennie de la vie il est difficile d'arriver à un bon résultat."^[8]

Ajouter à cela les très fortes capacités de mémorisation et d'imitation dont jouit l'enfant, et ce d'autant plus qu'elles sont sans cesse stimulées ne serait-ce que par l'acquisition du langage.

L'imitation qui est liée au syncrétisme de la pensée chez l'enfant. En effet, l'enfant saisie les choses de façon globale et non par l'analyse. C'est ce syncrétisme qui est à la base de la facilité d'adaptation, d'assimilation et d'imitation. Au fur et à mesure que se développe la pensée logique chez l'enfant, ce syncrétisme se perd.

Il apparait, alors clairement que l'enfance est une période privilégiée pour aborder une langue étrangère. Les possibilités d'acquisition de la phonétique d'une langue étrangère sont meilleures chez le jeune enfant. Dans beaucoup de travaux réalisés dans cette optique, les chercheurs considèrent que l'acquisition d'une autre langue que la langue maternelle, serait optimale jusqu'à l'âge de sept ans, il y aurait ensuite déclin dans l'efficacité de l'apprentissage. D'où la nécessité d'une exposition précoce à une langue étrangère, d'une pratique « naturelle » de la langue, de « l'immersion » totale ou partielle dès le jeune âge, de la continuité de ces apprentissages dans les cycles suivants.

L'appropriation d'une langue étrangère développe les capacités intellectuelles et les compétences métalinguistiques et communicationnelles. Chose qui a été prouvée ce qui ne laisse pas de doute pour l'intérêt d'un enseignement précoce des langues étrangères.

Les résultats que nous avons enregistrés depuis l'enquête que nous avons effectuée, témoignent de l'inefficacité des réformes qui ont touché le système éducatif. Introduire l'enseignement d'une langue étrangère précocement n'est pas forcément faire de l'enseignement

précoce. Comment peut-on définir l'enseignement précoce des langues étrangères ?

En parlant d'un enseignement précoce des langues étrangères nous pouvons penser à un enseignement avec les méthodes et les techniques les plus sophistiqués à de jeunes enfants pour obtenir le plus vite et le plus tôt possibles de petites bi glottes.

Or, R. Titone définit l'enseignement précoce comme une « éducation linguistique »^{1 9 1}. En employant le mot éducation, R. Titone veut nous montrer qu'il ne s'agit pas seulement de l'enseignement de la grammaire.

En parlant d'éducation linguistique on veut mettre l'accent sur la formation de l'enfant : formation cognitive, car on tente par ce biais de développer les processus perceptifs et intellectuels, les processus d'acquisition des connaissances ; ainsi que d'assurer une formation affective et une formation à un usage effectif de la langue.

Selon R. Titone, toujours, ce qu'on essaye de retrouver aussi, à travers l'éducation linguistique, ce sont les différentes composantes du langage : cognitive, affective, auto expressive, communicative sociale et pragmatique. Car en insistant sur l'aspect social du langage, durant ces quelques dernières années, on a oublié toute la valeur expressive de la langue, celle qui engage l'identité personnelle, l'affectivité, l'émotivité et l'expérience antérieurement acquise.

L'enseignement précoce d'une langue étrangère vise l'ancrage dans cette langue, avant que l'enfant ne soit engagé

dans un processus d'apprentissage scolaire extrêmement conditionné. C'est pourquoi il faut en faire une pratique intégrée de son développement.

Avec l'enseignement précoce des langues étrangères on essaye de donner aux langues une vraie place à l'école et non pas une place de type disciplinaire qu'on voit de telle heure à telle heure, à tel moment de la semaine. C'est pourquoi il faut comprendre et faire comprendre que la langue n'est pas à côté pour faire des choses à côté, mais qu'elle est et qu'elle doit être à l'intérieur des pratiques scolaires.

L'enseignement précoce vise la confrontation des enfants non pas à des substituts de supports culturels mais à de vrais supports culturels dans la langue à l'apprentissage.

Cette dimension culturelle est un argument important qui plaide en faveur de l'apprentissage précoce des langues.

L'enfant n'a pas de préjugés sociaux ou de réticences à acquérir une seconde culture ou une seconde langue.

D'autre part, comme le changement de mentalité et de comportement, que suppose l'apprentissage d'une langue, exige du temps, plus l'enfant commencera tôt plus il pourra se développer dans la langue et non pas seulement apprendre la langue.

L'enseignement précoce des langues vivantes étrangères, loin d'être une simple introduction prématurée d'une langue étrangère dans le cursus scolaire de l'enfant, cherche à mettre en place une pratique innovante. Pratique nouvelle qui se veut être porteuse de solutions à bon nombre de problèmes qui se posent à

la didactique des langues. Qui sera, peut-être, la révolution culturelle et éducative.

Reste alors à décider quelle(s) orientation(s) pédagogique(s) donner à cet enseignement précoce : celle d'un véritable enseignement formel et utilitaire, ou celle d'une initiation, d'une imprégnation ou d'une première sensibilisation ?

Une fois le choix fait, il conviendra d'élaborer les instruments d'enseignement et commencer la formation des enseignants adéquats à cette pratique.

En Europe l'enseignement précoce des langues étrangères s'est imposé comme une nécessité avec l'avènement de l'union européenne, le phénomène de l'immigration et les primo-arrivants. En Algérie la situation est toute autre, nous ne pouvons donc pas introduire un enseignement précoce du français langue étrangère avec les mêmes objectifs que ceux définis en Europe. Pour pouvoir proposer les bonnes réponses il faut d'abord poser les bonnes questions. Dans ce cas-là, il ne s'agit pas seulement de savoir *pourquoi* enseigner le français précoce en Algérie, mais surtout enseigner le français à un jeune public algérien qui n'a pas encore atteint l'âge scolaire, *pour faire quoi* ? Le choix des objectifs déterminera le choix du type d'enseignement, du contenu à enseigner et des méthodes. Alors qu'est ce qui déterminera le choix des objectifs ? Que doit (doivent) être l'objectif (ou les objectifs) d'un enseignement précoce du FLE en Algérie où nous pouvons être confronté différentes contextes sociolinguistiques et culturels ; un contexte donc, varié et hétérogène comme celui de l'Algérie, dans certains cas qualifié de monolingue et dans d'autres plurilingue ? Comment peut-on motiver les jeunes apprenants à poursuivre un apprentissage, dans l'absence d'objectifs personnels ? Car la

langue étrangère pour eux n'est qu'un moyen pour atteindre leur fin. Comment lutter dans ce cadre contre les représentations sociales concernant le statut social et l'utilité des différentes langues en présence ? Notamment, l'arabe langue d'enseignement et officielle présentée par certain comme langue maternelle ; le français, langue dite étrangère.

La généralisation de l'enseignement précoce du français langue étrangère exigerait, sans doute une modification des cursus et une différenciation des objectifs. Peut-on recourir alors à une décentralisation, ou autonomie des établissements quant au choix des objectifs ?

Même s'il semble y avoir un consentement sur l'importance que revêt l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge, pour l'avenir de chaque apprenant, il n'en est pas de même en ce qui concerne les objectifs pour arriver à un enseignement efficace, moderne et digne de ce nom.

Une approche curriculaire, précise et contextualisée permettrait une meilleure définition de ces objectifs, et *l'identification de ce qui déterminera* le choix des objectifs.

[¹] Bulletin officiel de l'éducation nationale : Loi d'orientation sur l'éducation nationale, N° 08 – 04 du 23 janvier 2008

[²] Loi d'orientation sur l'éducation nationale p.16

[³] Les 203 élèves qui constituent le corpus sont répartis sur 8 classes choisies en fonction de leur situation géographique et sociale. Les classes accueillent des enfants âgés entre 10 à 12 ans issus de familles socio culturellement et socio professionnellement différents. Le test qui leur a été soumis a été élaboré conformément aux textes officiels et conçu selon le profil de sorti attendu.

[⁴] Direction de l'enseignement fondamental, « programme de français première langue étrangère.

[⁵] Résultats analysés au nombre de réponses globales obtenues dans les différentes zones confondues.

[6] Entretien publié dans un numéro spécial août- septembre 1991 du Le Français dans le Monde consacré au thème « enseignement/apprentissage des langues », Paris Hachette

[7] [8] In Houlmann H., (1972) « les langues vivantes », Belgique Ed. Casterman p.p. 35-40

[9] In Reflet n°25, Paris, Ed Hachette. p 80

Références bibliographiques

BRUNER J. ? (1984). « Comment les enfants apprennent ils à parler », Paris Ed. Retz.

GALISSON R. / COSTE D., (1976). « Dictionnaire de didactique des langues », Paris Ed. Hachette.

GAONAAC'H D., (1987). « Théorie d'apprentissage et d'acquisition d'une langue étrangère. », Paris Ed. Hatier.

GROUX D. (1996). « L'enseignement précoce des langues ; des enjeux à la pratique », Paris, chronique sociale.

GROUX D., PORCHER L. (1998) «l'apprentissage précoce des langues », Paris, PUF ? Que sais-je ?

GROUX D., (1999), « des conditions favorables pour un enseignement précoce des langues ? », In Résonances, Suisse, décembre 99, pp3-4.

HAEFFELE H. / WEISSM,(1996). «L'enseignement du français aux enfants d'origine étrangère. », Strasbourg.

RENZO T., (1974). « Le bilinguisme précoce », Bruxelles Ed. Charles Dessart.

LES CAHIERS DE L'ASDIFLE N°10, 1999 « Enseignement précoce des langues, enseignement bilingue” actes des 21^e et 22^e rencontres janvier 1998, Paris -septembre 1998, Limoges

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, n° spécial d'août/septembre 1991, Paris, Ed. Hachette.